

* A Montbéliard, il est traditionnel de donner trois parrains aux garçons, qui portent alors le prénom de certains d'entre eux voir de tous. C'est ainsi que l'on peut déduire que *Pierre* Nicolas Cuvier était usuellement appelé Nicolas.

Tout jeune pasteur en 1763, Nicolas Cuvier a l'occasion d'être témoin au mariage de son oncle, Jean-Georges Cuvier, célébré à Roches par son père. Quelques années plus tard son oncle lui demandera d'être l'un des trois parrains* de Jean Léopold Nicolas Frédéric dit "Georges" Cuvier, né en 1769, son neveu, le futur savant paléontologiste (qui étudie les fossiles) et baron d'Empire.

Très vite après son retour Nicolas Cuvier fonde un foyer; il épouse Suzanne Elisabeth Bosen, la fille du futur surintendant.



(in "Portraits montbéliardais", op. cit.)

Le portrait de Suzanne Bosen jeune fille

▫ Suzeli Bosen est issue d'une ancienne famille bourgeoise de Montbéliard. Elle a quatre sœurs, deux aînées et deux cadettes. Elles grandissent dans un univers choyé et protégé.

Leur père, Louis Eberhard Bosen, doit ses prénoms germanique à son parrain, le prince de Wurtemberg. Il a fait de brillantes études à Strasbourg avant de faire carrière dans l'enseignement, dans sa ville natale. Il devient recteur du "Gymnase" (le lycée), qu'a dû fréquenter le jeune Nicolas Cuvier. En 1769, quelques années après le mariage de Suzeli, monsieur Bosen est nommé *Surintendant Ecclésiastique* de la principauté, poste qu'il occupera jusqu'en 1785. A Montbéliard, le surintendant est une sorte d'évêque luthérien auxiliaire. En tant que tel, Léopold Eberhard Bosen est amené à siéger au Conseil Ecclésiastique. Or ce conseil est aussi Conseil de Régence qui administre la principauté de Montbéliard. C'est dire que le surintendant a un rôle local non négligeable. A côté de cela, monsieur Bosen, théologien de valeur, publie plusieurs petits ouvrages sur les presses d'un imprimeur montbéliardais.

▫ En 1763, Nicolas Cuvier est nommé pasteur à Brevilliers (70), au nord est d'Héricourt, une autre des 'Quatre Terres' conquises par la France. Il s'installe avec sa jeune femme dans le presbytère paroissial.

La nomination de Nicolas à ce poste n'est pas un hasard. Depuis 1735, Louis XV ne tolère, dans ses possessions en terres d'Empire, que les nominations de pasteurs natifs des "Quatre Terres", c'est à dire sujet de roi de France. En effet la cession définitive de ces territoires a été confirmée en 1748 par le traité de Versailles. C'est le cas de Nicolas qui a vu le jour à Roches. Cette règle s'applique à Brevilliers, comme à Roche, Blamont, Vantoncourt et Héricourt**.

Dans toutes ces paroisses, la France impose le *simultaneum* dès que quelques familles catholiques s'y installent; Le chœur de l'église est alors rendu aux catholiques et les deux confessions se partagent la jouissance de l'édifice en alternant les heures des offices.

** Montbéliard et les Quatre Terres font encore partie, au XVIIIe, du Saint Empire Romain Germanique. La frontière française ne sera repoussé sur le Rhin et en bordure de cantons suisses qu'à la Révolution. La même contrainte d'origine géographique est imposée aux pasteurs d'Alsace dépendant de la couronne de France...